

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS DE MORMAL

NOMBRE DE MEMBRES		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	53	56
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 02/04/2024		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 17 AVR. 2024		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 17 AVR. 2024		
modalités de partenariat entre la Région Hauts-de-France et les intercommunalités dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d’Innovation et d’Internationalisation (SDREII)		

SEANCE DU 10 AVRIL 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le 10 avril, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, à la fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, Mme Brigitte ADAM, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoît GUIOST, Mme Carine FREHAUT, M.Alain GERARD, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUIITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Claude BONNIN, Mme Marie-Andrée PLOUCHART, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Thierry SOSZYNSKI, Mme Magali SAUCEZ, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, Mme Catherine MOREL, M.Olivier DELHAYE

Etaient excusé(es) : M.Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, M.François RONCHIN, M.Vincent DUSSART, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, Mme Anita LEFEVRE, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC,

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Henry-Louis BOURGOIS
 M.Georges BROXER, M.Alain MICHAUX, M.Eric HIROUX,
 M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : Mme Hélène DUMORTIER,
 Mme Sabine KOLASA, M.Patrick PIANA,

Délibération n°30-2024 M. QUINZIN ne participe pas au vote.

Délibération n°36-2024

Objet : modalités de partenariat entre la Région Hauts-de-France et les intercommunalités dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SDREII)

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

En matière d'aides économiques, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRÉ organise la répartition des compétences entre les différents échelons territoriaux.

A ce titre, elle précise que la Région est responsable de la définition des orientations en matière de développement économique et que pour cela elle est chargée d'élaborer son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation « SRDEII » permettant de définir les orientations en matière d'aides aux entreprises.

Au regard également de la loi NOTRÉ, les intercommunalités ont vu leur rôle renforcé en matière d'intervention économique, notamment sur l'aménagement et l'immobilier d'entreprises. A ce titre, elles sont des partenaires privilégiés de la Région.

En date du 8 décembre 2022, la Région Hauts-de-France a adopté son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation « SRDEII » pour la période 2022 – 2028 avec un focus sur les 6 grandes orientations suivantes :

- Une Région au service des entreprises et des entrepreneurs
- Transformer l'économie régionale en s'appuyant sur la dynamique Rev'3
- Soutenir l'innovation et la R&D et développer les compétences et les emplois de demain
- Renforcer l'internationalisation des entreprises, des filières et des territoires
- Développer l'attractivité des Hauts de France dans toutes ses dimensions et en s'appuyant sur les spécificités de ses territoires
- Mettre en œuvre le SRDEII Hauts de France pour et avec les territoires

La complémentarité des interventions de la Région et des intercommunalités doit être envisagée et formalisée afin de garantir un appui optimal aux projets de développement économique portés par des acteurs locaux, des entreprises ou des créateurs.

Pour cela, la Région propose aux intercommunalités qui le souhaitent des conventionnements stratégiques ou opérationnels :

- Charte d'engagement SRDEII et annexe d'autorisation relative au financement des opérateurs de la création d'entreprise (article 1511-7 du CGCT)
- Conventionnement relatif aux modalités d'intervention en aide directe auprès des entreprises

L'objectif est de proposer aux entreprises un accompagnement optimal aux différentes phases de leur évolution.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée :

- D'approuver les termes de la charte d'engagement et de la convention de partenariat sur le financement des aides économiques reprises en annexes de la délibération
- D'autoriser le Président à signer tous actes et documents en relation avec la présente délibération.

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
56		

Décide :

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID : 059-200043321-20240425-36_2024DELI-DE



- D'approuver les termes de la charte d'engagement et de la convention de partenariat sur le financement des aides économiques reprises en annexes de la délibération
- D'autoriser le Président à signer tous actes et documents en relation avec la présente délibération.

Le président
Jean-Pierre MAZINGUE

le secrétaire
François ERLEM



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François ERLEM', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le



ID : 059-200043321-20240425-36_2024DELI-DE